

# Un service d'assistance sur-mesure

Avec la police d'assurance proposée par FlexiFleet, vous bénéficiez de la RC circulation et de la RC professionnelle ainsi que :

- **d'une assistance** en cas de panne ou de sinistre (Assistance 0 km)
- **d'une prise en charge de vos loyers** en cas d'immobilisation (Garantie Immo) - contrat Location Longue Durée uniquement
- **d'une couverture des loyers restants** en cas de destruction du véhicule (Perte financière).



## En cas de besoin c'est très simple :

Contactez le **04 72 60 46 75** disponible 7j/7 et 24h/24

Transmettez l'ordre de réparation à [assurance@flexicourtage.fr](mailto:assurance@flexicourtage.fr) dans les **72 h** suivant l'immobilisation pour la prise en charge de vos loyers.

## L'assistance

### LES ÉVÈNEMENTS COUVERTS

- **Assistance au véhicule** : accident, incendie, vol de véhicule, véhicule retrouvé suite à un vol, vandalisme, tentative de vol et bris de glace (franchise d'intervention de 0km autour du domicile du chauffeur).
- **Assistance au chauffeur** (uniquement en cas d'accident, vol ou incendie).

### LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

- La **prise en charge est accélérée** par une géolocalisation de l'appel ou via l'envoi d'un lien sms, ce qui réduit les délais d'intervention et d'immobilisation.
- La **gestion du dossier est entièrement dématérialisée** y compris les éventuelles demandes de remboursement pour les frais engagés (train, hôtel, véhicule de remplacement...)

### LES PRESTATIONS GARANTIES

#### EN CAS DE PANNE, ACCIDENT, VOL OU INCENDIE

**Le dépannage ou remorquage** jusqu'au réparateur le plus proche du lieu du sinistre ou le garage choisi par le bénéficiaire, dans une limite de 30 km du lieu de l'accident, hors frais de gardiennage.

#### UNIQUEMENT EN CAS D'ACCIDENT, VOL OU INCENDIE

- **Retour au domicile, poursuite du voyage**, en cas d'immobilisation le jour même pour plus de 3 jours : titre de transport (train), véhicule d'acheminement (maximum catégorie SDMR) ou taxi (pour moins de 100 km, sans autre solution possible). Cette prise en charge ne concerne que le chauffeur.
- **Attente sur place**, si véhicule non réparable, et à plus de 50 km du domicile : 80 €/nuit pour un maximum de 3 nuits. Non cumulable avec rapatriement ou poursuite, limité au chauffeur.
- **Récupération du véhicule réparé** : titre de transport (train), véhicule d'acheminement (maximum catégorie SDMR) ou taxi (pour moins de 100 km, sans autre solution possible). Cette prise en charge ne concerne que le chauffeur.

# Que faire en cas de panne ?

- **Contactez le : 04 72 60 46 75**  
(Convention n°780 1033 22)  
ou l'assistance constructeur pour vous faire remorquer vers l'un de nos garages partenaires ou le garage le plus proche.
- **Transmettez dans les 72 h** suivant l'immobilisation du véhicule l'ordre de réparation ou une attestation à : [assurance@flexicourtage.fr](mailto:assurance@flexicourtage.fr) pour bénéficier de la prise en charge de vos loyers (maximum 30 jours/an – contrat Location Longue Durée uniquement).

## Numéros à contacter

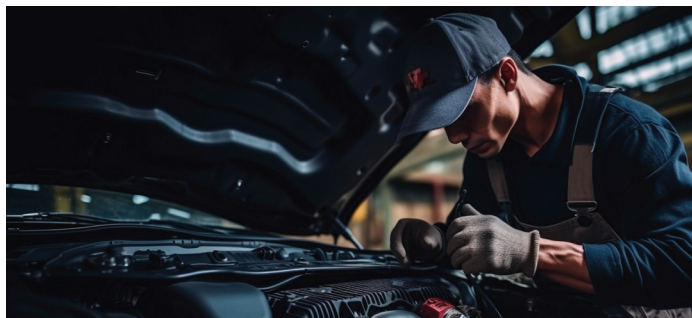
si votre véhicule a moins de 2 ans ou est sous garantie constructeur

Assistance <b>KIA</b> <b>01 81 93 57 19</b>	Assistance <b>SUZUKI</b> <b>04 72 43 69 39</b> Pour les malentendants, envoyez un SMS avec vos nom, prénom et immatriculation au <b>06 68 23 26 93</b>
Assistance <b>LEXUS</b> <b>0 800 572 660</b>	Assistance <b>TESLA</b> <b>09 70 73 08 50</b>
Assistance <b>MERCEDES</b> <b>01 70 48 01 51</b>	Assistance <b>TOYOTA</b> <b>0 800 808 935</b>
Assistance <b>HONDA</b> <b>01 41 85 84 70</b>	Assistance <b>BYD</b> <b>00 800 10 20 3000</b>
Assistance <b>HYUNDAI</b> <b>01 56 05 67 00</b>	<b>FlexiFleet</b> <b>01 76 54 99 41</b> (Choix n°4)
Assistance <b>SKODA</b> <b>0 800 228 000</b>	

# Que faire en cas de bris de glace ?

- Contactez FlexiCourtage au **01 76 54 99 41** / choix 4
- Envoyez les photos à [assurance@flexicourtage.fr](mailto:assurance@flexicourtage.fr)
- Dès validation, effectuez les réparations chez Carglass ou France Pare-Brise\*

\* Dans la limite d'un seul bris de glace par année d'assurance.



# Que faire en cas d'accident ?

- **Prendre des photos**
- **Remplir le constat** et le déposer chez FlexiFleet **sous 48 h** ou l'envoyer par mail à : [assurance@flexicourtage.fr](mailto:assurance@flexicourtage.fr)
- En cas de véhicule non roulant, contactez le : **04 72 60 46 75**  
(Convention n°780 1033 22) pour vous faire remorquer vers l'un de nos garages partenaires ou le garage le plus proche.
- **Transmettez dans les 72 h** suivant l'immobilisation du véhicule l'ordre de réparation ou une attestation à : [assurance@flexicourtage.fr](mailto:assurance@flexicourtage.fr) pour bénéficier de la prise en charge de vos loyers (maximum 30 jours/an).

## Garages partenaires (carrosserie)

★ recommandé par FlexiFleet

<b>Réseau Five Star</b> <a href="http://carrosseriefive-star.fr">carrosseriefive-star.fr</a>	<b>VIVAUTO</b> 12 Rue du Puits Dixme 94310 ORLY <b>01 46 87 22 76</b>
<b>MERINO ★</b> 15-31 Rue du Garde-Chasse, 93260 LES LILAS <b>01 48 44 59 59</b>	<b>MEDICIS</b> 7 Rue de la Meridienne 94260 FRESNES <b>01 46 66 18 84</b>
<b>ADPS ★</b> 52 Bis Rue des Meuniers, 92220 BAGNEUX <b>09 53 82 74 95</b>	<b>RAPID COVER</b> 558 Rue de Flins 78410 BOUAFLE <b>07 60 41 83 17</b>
<b>NEUBAUER</b> 227 Boulevard Anatole France, 93200 SAINT-DENIS <b>01 49 22 12 22</b>	<b>LE PETIT GARAGE</b> 76 Rue Alexandre Fourny 94 500 CHAMPIGNY- SUR-MARNE <b>06 28 96 69 45</b>
<b>ART CARROSSERIE</b> 94 rue Sacco et Vanzetti, 94800 VILLEJUIF <b>01 42 11 04 29</b>	<b>STIMCAR LYON</b> 15 Rue du Dauphine 69 800 SAINT PRIEST
<b>AXIAL Carrosserie</b> <b>AUTO SERVICE</b> 28 Rue Alphonse Pluchet, 92 220 BAGNEUX <b>01 42 53 45 44</b>	

## LA GARANTIE PERTE FINANCIÈRE

Notre contrat prévoit la perte financière en cas de destruction du véhicule, **avec une couverture des loyers restants**.

## LA GARANTIE IMMO

**Notre contrat couvre 30 jours de loyers**

de location chaque année en cas d'immobilisation, pour sinistre ou panne, sur la base du kilométrage mensuel de votre contrat.